Procès-verbal de l'assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine du mercredi 8 juin 2016, à 17h30

Présidence : M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Présents : 52 délégués représentant 29 communes

Excusés : Pour le Comité de direction :

Mme E. Schnyder Pour les délégués :

Mmes Chantal ANGELOZ – Corminboeuf, Martine HALTER – Le Mouret, Myriam GAILLARD – Villarsel-sur-Marly, Micheline EBINER – Fribourg, Josi EICHHORN – Fribourg, Lauraine PEISL – Fribourg, Anne-Marie KHAMSI-

BLANC - Fribourg

MM. Gilles DE REYFF – Givisiez, Philippe CHASSOT – Granges-Paccot, Fabien SCHAFER – Gibloux, Eric BUGNON – Marly, Nicolas RERAT – Matran, Claude FRIDERICI – Noréaz, Diego FRIEDEN – Villars-sur-Glâne, Fernando ARDITO – Fribourg, Gilbert GRANDCHAMP – Fribourg, Mirko RADENKOVIC – Fribourg,

Oliver COLLAUD - Fribourg

M. le Président ouvre cette assemblée et souhaite la bienvenue à chacun pour cette séance qui marque la dernière séance de la législature 2011-2016 et la première séance de la législature 2016-2021. M. le Président salue tout particulièrement les nouveaux délégués présents ce soir dans la salle et les félicite pour leur nomination. Il se réjouit que le Réseau Santé de la Sarine (ci-après : RSS) puisse compter sur des forces vives. M. le Président salue les membres du Comité de direction, les différents chefs de service et les représentants de la presse. M. le Président tient à relever les très bons résultats obtenus en 2015 et qui sont le résultat d'un véritable travail d'équipe, tant au niveau du Comité de direction que de la direction générale et des équipes sur le terrain.

M. le Président excuse Mme Erika Schnyder, membre du Comité de direction, et annonce l'arrivée de Mme Madeleine Genoud-Page, membre du Comité également, avec 30 minutes environ de retard.

Les scrutateurs qui vont oeuvrer ce soir sont Mmes Jeanine Trinchan de Treyvaux, Isabelle Bussey de Corminboeuf et M. Claude Gremaud de Fribourg.

Chaque délégué a été convoqué par courrier du 17 mai 2016. L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2015
- 2. Informations du Comité de direction
- 3. Comptes 2015 et rapport de gestion :
 - Présentation
 - Rapport des organes de révision
 - Approbation et décharge
- 4. Etude sur l'optimalisation du bâtiment : demande de crédit complémentaire
- 5. Elections:

Pour le Comité de direction du RSS :

- Fixation du nombre de membres du Comité de direction
- Election des membres du Comité de direction
- Election à la vice-présidence du Comité de direction

Pour la Commission de district pour les indemnités forfaitaires :

- Fixation du nombre de membres de la Commission pour les indemnités forfaitaires
- Election des membres de la Commission pour les indemnités forfaitaires
- 6. Divers

Aucune remarque n'étant formulée sur l'ordre du jour, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2015

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2015 est approuvé avec remerciements à Mme M. Gross pour sa rédaction.

2. Informations du Comité de direction

M. le Président relève que la plupart des informations figurent dans le rapport de gestion envoyé à chacun avec la convocation et les différents documents en lien avec l'ordre du jour. Le Comité de direction tenait toutefois à mettre en exergue le travail de mise en Réseau qui s'est poursuivi avec l'entrée en vigueur au 1.1.2016 des statuts adoptés il y a une année. Nous sommes maintenant constitués en Réseau, avec une mise en place qui a pu se concrétiser grâce à notre directeur général et à une équipe de direction motivée et dynamique, mais également grâce à l'ensemble des équipes sur le terrain, quels que soient les différents services rattachés à notre Réseau.

Il y a également lieu de citer la nouvelle loi Senior+. Comme cela a pu être lu dans la presse, le Grand Conseil a définitivement entériné cette loi qui va modeler le paysage médico-social de l'ensemble du canton, donc aussi le district de la Sarine, pour ces prochaines années. Avec nos nouveaux statuts, nous sommes déjà compatibles avec Senior+. L'année 2017 sera une année charnière car au niveau de la Codems, en lien étroit avec le Comité de direction, toute une série de conventions et de mandats de prestations seront passés avec les différents EMS du district, comme le prévoit Senior+, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Pour illustrer la mise en place du Réseau Santé de la Sarine, **M. le Président** donne la parole à M. Jacques Pollet, Directeur général, qui donne une brève présentation du nouveau site internet.

M. J. Pollet explique que ce site sera officiellement en ligne dès le lendemain de l'assemblée. L'idée est de reprendre toute la vision du Réseau, avec chacune des différentes entités, de manière détaillée. Les pages relatives à la Codems et à la Commission des indemnités forfaitaires doivent encore être travaillées avant de pouvoir être mises en ligne. Cela sera fait dans un second temps. Le RSS reçoit énormément d'offres d'emploi spontanées. L'idée est de tout centraliser sur le site internet, ainsi que les places de travail effectivement vacantes. Il y a également les menus proposés chaque semaine au restaurant. Le nom du site est le suivant : www.santesarine.ch.

M. le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

3. Comptes 2015 et rapport de gestion

M. le Président tient à relever que c'est un plaisir aujourd'hui pour le Comité de direction de présenter ces comptes 2015 puisqu'ils sont très largement en-dessous du budget de plus de Fr. 900'000.—. Cet excellent résultat n'est pas non plus l'effet d'une simple surestimation du budget 2015. On constate en effet que les comptes 2015 sont également en-dessous des comptes 2014 de Fr. 500'000.—. Cela démontre que les synergies que l'on voulait avec la création du RSS se voient déjà, tant au niveau des recettes supplémentaires enregistrées que de la diminution de certaines charges. **M. le Président** donne la parole à M. Pollet.

M. J. Pollet communique qu'il présentera les comptes essentiellement par rapport aux montants facturés aux communes ainsi que les charges et produits de manière globale. C'est la première fois que nous intégrons l'Aide et les soins à domicile dans cette présentation. Dès le 1^{er} janvier 2016, les comptes de ce service seront adaptés au plan comptable global du Réseau santé de la Sarine.

Globalement, le RSS a facturé aux communes de la Sarine un montant de Fr. 935'010.— de moins que prévu au budget. Ce montant sera remboursé aux communes dans le courant de l'automne. En 2015, le RSS a facturé aux communes un montant de Fr. 690'553.— de moins qu'en 2014. Au regard des montants facturés aux communes par rapport aux principales entités, la question peut se poser de savoir comment ces montants sont en diminution ? M. J. Pollet relève qu'ils sont liés à des recettes supplémentaires dans toutes les entités, et une diminution des charges.

Avant de passer à la lecture des comptes, **M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. Il précise que ces comptes 2015 de la Fondation ont été pour la dernière fois approuvés par le Conseil de fondation. Le processus de dissolution de la Fondation arrivant à son terme, une délégation de compétence a été nommée afin de réaliser les derniers actes. En accord avec les différentes entités, le Service des communes et l'autorité de surveillance des fondations, il a été décidé qu'il appartenait à la Fondation d'approuver les comptes. Ce soir, l'assemblée des délégués doit uniquement approuver les comptes 2015 de l'ACSMS. Dès les comptes 2016, les délégués pourront approuver l'ensemble des comptes.

M. le Président passe à la lecture des comptes, chapitre par chapitre.

Page 2 - Récapitulatif : la parole n'est pas demandée.

Pages 3 à 9 - Comptes pension HMS 2015 : la parole n'est pas demandée.

Pages 10 à 13 – Tableau de répartition, comptes frais d'accompagnement, frais pharmacie, frais financiers : la parole n'est pas demandée.

Pages 14 à 15 – Foyer de jour : la parole n'est pas demandée.

Pages 16 à 22 – Service d'ambulance de la Sarine : la parole n'est pas demandée.

Page 23 – Tableau répartition SAS : la parole n'est pas demandée.

Pages 24 à 26 – Bilan de l'ACSMS : la parole n'est pas demandée.

Pages 27 à 30 – Fondation pour l'Aide et les soins à domicile de la Sarine : **M. le Président** rappelle que ces comptes sont remis à titre d'information uniquement. A partir de 2016, ils seront intégrés

en tant que service du RSS et à ce titre, ils apparaîtront dans une présentation harmonisée avec les comptes du RSS. **M. le Président** ouvre la discussion sur les comptes de la FASDS. La parole n'est pas demandée.

Pages 31 à 34 – Tableaux de répartition et bilan : la parole n'est pas demandée.

Pages 35 à 37 – Commission du district de la Sarine pour l'Aide et les soins à domicile : la parole n'est pas demandée.

M. le Président passe aux deux rapports des réviseurs, le premier de la fiduciaire Fidusar SA pour l'ACSMS qui propose d'approuver les comptes annuels qui sont soumis et d'en donner décharge au Comité de direction, le deuxième de Guggiari gestion sàrl pour la FASDS qui relève ne pas avoir rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et à l'acte de fondation.

Ces deux rapports, au complet, ont été envoyés à chaque délégué. **M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée.

- M. le Président ouvre la discussion sur l'ensemble des comptes.
- **M.** Jacques Crausaz, Gibloux, félicite le comité pour les bons résultats obtenus. Il demande pourquoi faut-il attendre l'automne pour que le remboursement puisse se faire aux communes ?
- M. J. Pollet lui répond que c'est pour deux raisons. En premier lieu, les comptes doivent être approuvés par l'assemblée des délégués, ce qui se fait ce soir. Deuxièmement, il s'agit d'un problème de liquidité. L'argent à disposition à ce jour nous permet de passer l'été, sans devoir recourir à un emprunt auprès d'une banque, emprunt que nous devrions refacturer aux communes d'une manière indirecte par les pertes. Jusqu'au mois de septembre 2016, des acomptes sont demandés aux communes pour le budget 2016.

La parole n'est plus demandée.

M. le Président propose de passer au vote l'ensemble des comptes.

A l'unanimité, les comptes 2015 de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux sont approuvés.

M. le Président remercie les scrutateurs ainsi que l'ensemble des collaborateurs qui ont travaillé à l'élaboration de ces comptes 2015. Il s'agit d'un travail d'équipe. M. le Président remercie en particulier M. J. Pollet et M. C. Werro pour la présentation des comptes 2015.

4. Etude sur l'optimalisation du bâtiment : demande de crédit complémentaire

M. le Président donne la parole à Mme Mary Claude Paolucci, membre du Comité de direction, architecte, et membre du groupe « locaux ». Mme M.-C. Paolucci explique que le groupe de travail est parti dans une grande réflexion et d'analyse des bâtiments. Ce crédit complémentaire de Fr. 30'000.— est demandé ce soir car il s'est avéré qu'il manquait certains éléments, dont la plus importante qui est l'étude sismique. Lors de l'agrandissement du bâtiment, celle-ci n'a pas été réalisée. Il a également fallu solliciter différents partenaires pour obtenir tous les plans nécessaires. Avec la réorganisation, les services administratifs ont été regroupés. Il est nécessaire

de faire une analyse pour savoir exactement quels sont les besoins et où installer les collaborateurs.

M. le Président ouvre la discussion.

Mme Katiuscia Sansonnens, Neyruz, relève que la commune de Neyruz est surprise d'une telle demande qui aurait dû se retrouver dans le premier projet, ce d'autant plus que l'étude sismique est une obligation légale. Elle relève toutefois que la commune de Neyruz est favorable à accepter ce crédit complémentaire car il est nécessaire de terminer les travaux qui ont commencé.

M. le Président la remercie pour sa remarque. Il tient à préciser que lorsque l'agrandissement avait été voté le 21 janvier 2004, un des objectifs était de passer des chambres à deux lits à des chambres à un lit. Cet objectif promis à l'époque n'a jamais été totalement atteint car il y a encore des chambres à deux lits au HMS. C'est une difficulté pour gérer les entrées au HMS. Ce n'est pas les standards que l'on attend en 2016 et cela complique considérablement la recherche de futurs résidents. Le Comité de direction a pris l'option de parvenir, au 1^{er} janvier 2018, à 101 lits et de n'avoir plus que des chambres à un lit, sauf quelques chambres qui seront conservées pour des couples.

M. le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il passe au vote la demande de crédit complémentaire de Fr. 30'000.— pour l'optimalisation du bâtiment.

A l'unanimité, les délégués acceptent la demande de crédit complémentaire d'un montant de Fr. 30'000.--.

5. Elections

Elections au sein du Comité de direction du RSS

Nous sommes arrivés au terme de la législature 2011-2016. Il y a lieu ce soir de nommer le nouveau Comité de direction pour la législature 2016-2021. Conformément à ce qui est prévu dans les statuts, c'est l'assemblée des délégués qui a les compétences pour élire les membres du Comité de direction et les membres de la Commission pour les indemnités forfaitaires.

Chaque délégué a reçu un message explicatif qui rappelle les éléments essentiels, à savoir que c'est d'une part de la compétence de l'assemblée des délégués de déterminer le nombre de membres au sein du Comité de direction, jusqu'à un maximum de 15 personnes et, d'autre part, en fonction de ce qui a été prévu, de nommer les personnes candidates au sein des différentes fonctions. Les anciennes assemblées des délégués et les anciens Comités de direction ont toujours eu à cœur d'avoir une répartition équitable des différentes régions pour la cohésion et les relations avec les différentes régions, pour tirer ensemble à la même corde, ce qui a permis durant cette législature de faire face aux différents défis de manière très soudée au sein du Comité.

Le Comité de direction propose, pour la nouvelle législature 2016-2021, de maintenir le nombre à 13 membres, ce qui permettra aux différentes régions d'être présentes. Sur ces 13 membres, les statuts prévoient que le Préfet est membre d'office et préside le Comité, il reste dès lors 12 membres des différentes régions à élire.

En fonction du poids des régions, la Ville de Fribourg aurait droit à 4 membres, Villars-sur-Glâne à 1 membre, Marly à 1 membre, Sarine Nord à 2 membres, Sarine Ouest à 2 membres, la Haute Sarine à 1 membre et le Gibloux à 1 membre.

Une très bonne discussion a eu lieu à l'intérieur du Comité de direction, respectivement des conseils communaux, notamment de Villars-sur-Glâne et Fribourg. Comme cela a déjà été le cas il y a 5 ans, le conseil communal de Fribourg a été d'accord, d'une manière très spontanée, d'entrer en discussion et de renoncer à un 4^{ème} membre, au profit d'une bonne représentativité des autres régions, notamment de la commune de Villars-sur-Glâne qui pourrait ainsi bénéficier d'un 2^{ème} représentant au sein du Comité de direction.

M. le Président ouvre la discussion, en premier lieu sur le nombre total de membres et leur répartition.

La parole n'étant pas demandée, **M. le Président** propose de passer au vote le nombre de membres au sein du Comité de direction qui est à fixer, soit la proposition de conserver 13 membres.

A l'unanimité, la proposition de 13 membres au sein du Comité de direction est acceptée.

M. le Président confirme que cela tombe bien car 13 propositions de candidats ont été envoyées. Il s'agit de :

Pour la Ville de Fribourg Mme Antoinette de Weck

Mme Andrea Burgener Woeffray

M. Laurent Dietrich

Pour Villars-sur-Glâne M. Marco Aurelio Andina

M. Benjamin Gasser

Pour Marly Mme Mary Claude Paolucci

Pour Sarine Nord Mme Pascale Michel

M. François Vallat

Pour Sarine Ouest Mme Murielle Roos Bovey

Mme Beatrix Guillet

Pour la Haute Sarine M. Jean-Luc Kuenlin

Pour le Gibloux M. Jean-François Charrière

M. le Président demande s'il y a d'autres propositions de candidatures dans la salle, ou s'il y a des objections par rapport aux candidatures proposées.

Pour les deux questions, la parole n'est pas demandée, il n'y a pas d'autres propositions de candidat, ni aucune objection sur les candidatures proposées.

M. le Président propose de confirmer la nomination des personnes ci-dessus par acclamation. Il félicite les nouveaux membres du Comité de direction et se réjouit de pouvoir bénéficier de leurs compétences au sein du Comité pour cette nouvelle législature, tous avec des profils très intéressants et très diversifiés.

M. le Président passe à l'élection de la vice-présidence du Comité de direction. Cette élection est également de la compétence de l'assemblée des délégués. Avec un enthousiasme total, le Comité de direction sortant propose de renommer à la vice-présidence la vice-présidente sortante en la personne de Mme Antoinette de Weck. Mme de Weck a été un appui fidèle et précieux et extrêmement engagé, tant par ses liens au sein du service qu'elle dirige à la Ville de Fribourg, que les relations qu'elle a eues avec les autres membres du Comité de direction. C'est la personne qu'il faut pour assurer la vice-présidence, à moins que quelqu'un n'ait un autre candidat à proposer. Comme ce n'est pas le cas, M. le Président demande de confirmer la nomination de Mme Antoinette de Weck à la vice-présidence du Comité de direction et de l'assemblée des délégués par acclamation.

Elections au sein de la Commission de district pour les indemnités forfaitaires

Là également, c'est un processus en deux temps :

- 1) Fixation du nombre de membres de la Commission de district pour les indemnités forfaitaires qui est de la compétence de l'assemblée des délégués ;
- 2) Présentation des candidats en fonction du nombre choisi.

Le Comité sortant propose de ne pas changer et de maintenir la commission avec 10 membres, ce qui est déjà le cas actuellement. **M. le Président** nomme les candidatures proposées :

Pour la Préfecture M. Carl-Alex Ridoré. Président

Pour la Ville de Fribourg Mme Antoinette de Weck

(qui assume également la vice-présidence)

Pour Villars-sur-Glâne M. Benjamin Gasser

Pour Marly Mme Mary Claude Paolucci

Pour Sarine Nord Mme Pascale Michel

Pour Sarine Ouest Mme Beatrix Guillet

Pour la Haute Sarine M. Jean-Luc Kuenlin

Pour le Gibloux M. Jean-François Charrière

Le Médecin Mme la Dresse Pascale Pache

Pour le Service social de la ville FR M. Stéphane Blanc

M. le Président tient à préciser que l'ensemble des candidats à la Commission des indemnités forfaitaires, à l'exception des deux professionnels, sont des membres du Comité de direction. Cela n'est pas un hasard, mais dans l'optique du nouveau RSS d'avoir un travail en transversal.

M. le Président ouvre la discussion sur le nombre de membres et pour savoir s'il y a d'autres candidats au sein des délégués.

Comme la parole n'est pas demandée, **M. le Président propose de passer au vote les candidats proposés ci-dessus.**

A l'unanimité, les candidats proposés sont élus par acclamation. M. le Président les remercie pour s'être mis à disposition des différents comités.

6. Divers

La parole n'est pas demandée au sein des délégués.

M. le Président communique quelques dates à retenir pour les prochaines étapes :

- 9 juin 2016: mise en ligne du nouveau site internet du Réseau Santé de la Sarine: www.santesarine.ch;
- 16 juin 2016 à 17h30 à la Grange à Villars-sur-Glâne: présentation de l'étude démographique réalisée par Mme Anne-Christine Wanders. Le RSS a décidé de lancer une étude, conjointement avec les CO et la Ville de Fribourg. Il est important, tant du point de vue du domaine scolaire que des besoins médico-sociaux, d'avoir une analyse un peu plus poussée sur ce qu'attend les communes ces prochaines années. Le Comité de direction a déjà eu l'opportunité de pouvoir prendre connaissance des premiers résultats qui confirment une certaine tendance. Cette analyse sera un outil de pilotage très important.
- 30 juin 2016 : séance de reconstitution du Comité de direction ;
- 14 décembre 2016 : Assemblée des délégués

M. le Président salue l'arrivée de Mme Madeleine Genoud-Page.

M. le Président ouvre la discussion mais la parole n'est pas demandée. M. le Président termine en donnant des remerciements chaleureux à l'ensemble des membres du Comité de direction. La législature 2011-2016 n'a pas été une législature facile et s'il a été possible de mener à bien des projets, des réformes et de mener le bateau à bon port, c'est grâce aux délégués et aux membres du Comité de direction. M. le Président a pu compter sur une équipe virtuose, soudée. Il se dit très satisfait que certains membres soient encore présents pour la prochaine législature. Il tient à remercier tout particulièrement les membres sortants en offrant à chacun un petit présent. Il s'agit de Mmes Isabelle Varenne de Sarine-Ouest, Corinne Ajilian de Sarine-Nord, Erika Schnyder de Villars-sur-Glâne, Madeleine Genoud-Page de Fribourg qui a également fait le lien avec la Codems et les liens avec le service financier de la ville de Fribourg, MM. Réginald Sapin de Sarine-Ouest, Roger Berset pour le Gibloux, Pierre-Alain Rotzetter de la Haute Sarine et Thierry Steiert de Fribourg qu'il félicite également d'ailleurs pour sa nomination en tant que nouveau syndic de la ville de Fribourg.

M. le Président propose de les applaudir très chaleureusement.

Cette séance est suivie d'un apéritif. La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** lève la séance à 18h4o.

Le Président Carl-Alex Ridoré, Préfet

Le Secrétaire Jacques Pollet